

LES REPÈRES DE L'AVISE

QUESTIONS
EUROPÉENNES N°5

SEPTEMBRE 2012



L'INNOVATION SOCIALE EN EUROPE

Politiques européennes et pratiques
d'innovation sociale dans trois Etats membres

Avec le soutien de



Cette publication
est cofinancée par
l'Union européenne



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

Sommaire

■ Introduction	4
■ Innovation sociale, de quoi parle-t-on ?	5
■ L'innovation sociale dans les politiques de l'Union européenne	6
■ Des outils concrets pour l'innovation sociale dans les politiques européennes	8
Mesures en faveur de l'innovation sociale dans la Stratégie Europe 2020	8
Création d'une plateforme en ligne de mise en réseau des innovateurs	8
L'initiative pour l'entrepreneuriat social	9
Les Fonds structurels européens	10
Le programme européen pour le changement social et l'innovation sociale	11
■ L'économie sociale et solidaire, acteur clé de l'innovation sociale	12
■ Pratiques d'innovation sociale dans trois états membres	13
Le Royaume-Uni et la "Big Society"	13
Le Danemark et le Mindlab	14
L'Espagne et la Région du Pays Basque à la pointe de l'Innovation sociale	15
■ L'innovation sociale dans nos territoires, pistes de mise en pratique	16
Pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire	16
Le rôle des politiques publics	17
■ Notes	18
■ En savoir plus	20

Les innovations sociales, phénomènes anciens mais seulement valorisés depuis quelques dizaines d'années, permettent à nos sociétés et leurs citoyens, de créer, ensemble, de l'emploi, participer à une croissance durable ou encore renforcer la compétitivité de façon créative et humaine.

En effet, face à de nombreux problèmes sociaux exacerbés par la crise tels que le chômage, la pauvreté ou le vieillissement de la population, tous les États européens doivent se mobiliser afin de trouver des réponses créatives et innovantes qui permettront de relancer la croissance et pallier ces difficultés structurelles.

L'Union européenne (UE) semble avoir pris la pleine mesure de ces enjeux et donne actuellement un écho favorable à l'innovation sociale. Autorités publiques, entreprises privées, acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), chercheurs, citoyens, tous doivent saisir ces opportunités offertes par l'Europe. L'innovation sociale est en effet souvent le fruit de collaborations qui prouvent que, si les pouvoirs publics n'ont plus le monopole des réponses aux besoins sociaux, ils n'en restent pas moins avec l'UE des participants primordiaux en tant que, par exemple, instigateurs d'un élan encore bien nécessaire pour réunir et aider financièrement tous ces protagonistes, ensemble vers un objectif commun.

Cette publication vise à donner des clés de compréhension des politiques européennes favorisant les projets socialement innovants illustrées par des exemples de pratiques d'innovation sociale dans trois États membres de l'Union européenne. Sont également abordées des pistes concrètes pour développer des expériences d'innovation sociale par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les autorités publiques.

[Retrouvez toutes les notes du texte en fin de publication, pages 16 et 17.](#)



Innovation sociale, de quoi parle-t-on ?

L'innovation sociale est plus un concept récent qu'un phénomène nouveau. Il a fallu du temps en effet pour que le terme "innovation" désigne aussi l'innovation sociale, même si dans les faits cette dernière faisait déjà ses preuves.

Longtemps, l'innovation était essentiellement comprise dans le sens de sa dimension technologique. Cette acception restera celle largement utilisée tout au long du 20^{ème} siècle, jusqu'aux années 1990 environ.

Un tournant dans la définition de ce concept se déroula notamment au sein du Manuel d'Oslo de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui, entre sa version de 1992 et celle de 2005¹, élargit petit à petit le concept d'innovation, passant de caractéristiques uniquement technologiques à des caractéristiques également organisationnelles et ouvrant le champ à l'innovation sociale².

■ Émergence du concept dans les années 1990

Si le concept d'innovation sociale émergea dans les années 1990 c'est parce que justement cette période a vu apparaître des besoins et des problèmes sociaux auxquels les services publics ne savaient plus entièrement répondre à cause d'un État providence en difficulté. Voici donc là **une première caractéristique de l'innovation sociale qui solutionne des problèmes non résolus par l'État ou le marché grâce à des projets alliant des objectifs et des moyens sociaux**³. Ensuite, elle est marquée par des **partenariats entre différents types d'acteurs** comme les autorités publiques à différents niveaux, les entreprises privées, la société civile, ou tout simplement les usagers des services concernés.

Enfin, **le champ d'action de l'innovation sociale est assez large**, allant de l'intégration des groupes défavorisés sur le marché du travail à des

domaines autres tels que la santé ou l'environnement⁴.

Comment définir l'innovation sociale ?

« Pour synthétiser, nous considérons que l'innovation sociale permet de "rendre compte des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales" (Bouchard 2006), à des besoins peu ou mal satisfaits, sans forcément faire l'objet d'idées neuves, mais bien d'une conception différente. Dans son développement, elle peut reposer sur des partenariats avec l'État et les collectivités territoriales, voire avec des entreprises privées lucratives comme cherchent à l'exprimer les tenants du business social et ceux du nouveau capitalisme (Yunus 2009). Enfin elle est territorialisée et s'inscrit dans des dynamiques collectives qui requièrent une gouvernance partenariale (Richez-Battesti 2008). L'innovation sociale, comme les autres formes d'innovation, suppose d'être analysée dans le cadre d'un système d'innovation qui organise les coopérations entre les acteurs et contribue au développement des ressources sur un territoire. »⁵ Nadine Richez-Battesti, Maître de conférences en sciences économiques

L'innovation sociale dans les politiques de l'Union européenne

■ 1995 : Livre vert sur l'Innovation

L'innovation sociale apparaît pour la première fois explicitement dans les discours de la Commission européenne dans un " Livre Vert sur l'Innovation " en 1995 qui dénonce le manque d'initiatives de l'Europe en la matière et **préconise donc un environnement plus favorable à l'innovation** : formations, aides juridiques, impulsion des autorités publiques, etc. Ce soubresaut apparaît à nouveau dans le contexte du milieu de la décennie 1990 pendant laquelle le modèle social européen s'essouffait et le chômage ne cessait d'augmenter.

Dans ce Livre Vert, l'innovation est définie comme « *synonyme de produire, assimiler et exploiter avec succès la nouveauté dans les domaines économique et social* »⁶ mais elle concerne de *facto* surtout les améliorations technologiques et industrielles, même si une petite place est accordée à l'innovation sociale comme moyen de répondre aux besoins de la société... mais toujours avec le concours de l'innovation technologique.

■ 2000 : Stratégie de Lisbonne

En 2000, la Stratégie de Lisbonne place **l'innovation au cœur de la relance de la croissance économique et de la modernisation du modèle social** avec le programme ambitieux consistant à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Malheureusement, la Stratégie de Lisbonne n'a pas atteint le succès espéré, surtout en ce qui concerne l'innovation sociale. On fit en effet en 2004 une évaluation plutôt négative de la Stratégie et on décida de se concentrer sur la croissance et l'emploi, laissant de côté la dimension sociale. Mais au moins, la Stratégie de Lisbonne a servi à « *réinjecter l'innovation dans les politiques publiques* »⁷.

■ 2009 : Année européenne de la créativité et de l'innovation

Entre deux Stratégies européennes, 2009 fut l'année européenne de la créativité et de l'innovation. Dans le cadre des événements tenus tout au long de cette année, le Président de la Commission européenne encouragea et valorisa l'innovation sociale au cours notamment d'un Atelier⁸ innovation sociale organisé par le Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA). José Manuel Barroso y reconnut l'importance stratégique, révélée par la crise, de l'innovation sociale: « *La crise financière et économique a encore accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, et de l'innovation sociale en particulier, comme facteurs de croissance durable, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité.* »

L'innovation sociale est dès lors clairement reconnue comme étant un moyen de répondre collectivement aux nécessités qui se font sentir telles que l'exclusion sociale, le vieillissement, le changement climatique, et surtout la crise économique, financière et sociale.

De façon plus générale, depuis la crise, l'Union européenne a changé de stratégie en misant sur l'innovation technologique et économique bien sûr, mais aussi sociale et territoriale, ces deux dernières étant intimement liées⁹.

■ 2010 : Stratégie Europe 2020

Dans la Stratégie Europe 2020, le rôle de l'innovation sociale pour les besoins des États membres européens obtient une certaine reconnaissance. L'innovation sociale apparaît un effet comme un moyen efficace pour participer tant à l'objectif de "**croissance intelligente**" (connaissance et innovation), qu'à celui de "**croissance inclusive**" (emploi et cohésion

L'innovation sociale dans les politiques de l'Union européenne

sociale) et pour certains projets également, à l'objectif d'une "croissance durable". L'innovation sociale figure ainsi désormais dans nombre d'initiatives lancées par la Commission européenne, comme dans la « *Plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale* » dans laquelle l'un des cinq axes est dédié à « *stimuler l'innovation sociale sur la base de données concrètes* »¹⁰.

Grâce à cette Stratégie, les pouvoirs publics peuvent donc puiser dans de nombreux instruments développés par l'Union européenne tant pour développer des projets sociaux innovants que pour répandre leurs pratiques et s'inspirer d'autres expériences voisines.

Des outils concrets pour l'innovation sociale dans les politiques européennes

■ Mesures en faveur de l'innovation sociale dans la Stratégie Europe 2020

Parmi les sept initiatives phares de la Stratégie Europe 2020 figure, dans le volet "croissance intelligente", « Une Union de l'innovation », où l'innovation sociale est reconnue comme étant nécessaire, à côté des innovations économiques, écologiques ou numériques.

« Non seulement les innovations sociales répondent aux besoins sociaux et permettent de relever les défis auxquels sont confrontées nos sociétés, mais elles donnent aussi aux citoyens les moyens d'accéder à l'autonomie et génèrent des relations sociales et des modèles de collaboration d'un nouveau genre. Elles sont donc à la fois innovantes en soi et utiles pour la capacité de la société à innover ». ¹¹ **Communication de la Commission européenne, octobre 2010**

Son utilité reconnue, la Commission européenne appelle alors à des mesures de soutien de l'innovation sociale, tout particulièrement par le biais de l'expérimentation sociale¹² afin que l'innovation sociale puisse produire plus et mieux les effets escomptés.

A l'image du projet HOPE (cf. encadré) interrogeant organisations sociales, agents ferroviaires ou personnes en errance elles-mêmes, une large participation d'acteurs est également prônée par l'UE. « Pas uniquement les grandes entreprises, mais également les PME de tous les secteurs, y compris le secteur public, l'économie sociale et les citoyens eux-mêmes ("innovation sociale"); pas uniquement quelques régions spécialisées dans les hautes technologies, mais toutes les régions européennes et tous les États

Exemple - Le projet HOPE

Le projet HOPE in stations (HOMeless People in train stations) a été financé dans le cadre du programme Progress (programme pour l'emploi et la solidarité sociale). Cette expérimentation sociale transnationale étalée sur deux ans visait à améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares (Paris-Nord, Bruxelles-Centrale et Roma-Termini) en expérimentant de nouvelles formes d'accompagnement de ce public vulnérable.

« L'ANSA¹³ a construit cette expérimentation sociale afin de proposer une réponse homogène et surtout plus efficace sur le territoire européen. Ce projet analyse les pratiques existantes dans les gares de sept capitales européennes (...). Une analyse sociopolitique ainsi qu'une cartographie de l'errance en gare [ont été] réalisées avant d'évaluer la mise en place d'un nouveau dispositif de prise en charge de l'errance à partir du cœur des gares autour du référent social, dans trois des sept gares. » ¹⁴

membres, chacun se concentrant sur ses points forts ("spécialisation intelligente") dans le cadre d'un partenariat rassemblant l'Europe, les États membres et les régions. » ¹⁵

■ Création d'une plateforme en ligne de mise en réseau des innovateurs

Pour concrétiser ces efforts de partage et de diffusion des innovations sociales, un consortium d'acteurs européens a fait naître en 2011 "**Social Innovation Europe**", une plateforme virtuelle qui met en réseau les innovateurs (société civile, gouvernements, entreprises privées, ...) et leur permet ainsi d'échanger leurs idées et de diffuser leurs bonnes pratiques (www.socialinnovationeurope.eu). Le lancement de cette plateforme partait en effet

Des outils concrets pour l'innovation sociale dans les politiques européennes

du constat que beaucoup d'initiatives se développaient à travers toute l'Europe mais ne dépassaient souvent pas l'échelon local, ce qui est assez dommage puisque beaucoup de projets pourraient se développer efficacement ailleurs également¹⁶. Cet outil n'est encore qu'une plateforme d'échanges et de présentation de projets mais il permet aux acteurs de l'innovation sociale de se tenir informés et il peut donner des pistes de partenariats d'envergure européenne.

Exemple – Le projet WILCO

Parmi les initiatives présentées sur le site, figure le projet WILCO ("Welfare innovations at the local level in favour of cohesion"), financé par le 7ème programme-cadre (instrument européen de financement de la recherche). Ce projet, débuté en 2010, étudie le rôle des systèmes locaux de protection sociale comme facteurs de cohésion sociale dans différentes villes européennes. Mais aussi et surtout, WILCO vise à analyser la façon dont des initiatives innovantes entreprises par les villes peuvent être efficacement disséminées et transférées ailleurs, dans d'autres contextes. www.socialinnovationeurope.eu/directory/organisation/wilco et www.wilcoproject.eu

■ "L'initiative pour l'entrepreneuriat social"

Dans le cadre cette fois-ci de l'Acte pour le marché unique d'avril 2011, la Commission européenne a identifié douze leviers à actionner, dont l'entrepreneuriat social qu'elle a reconnu comme un moyen stratégique pour réaliser les objectifs Europe 2020 et qu'elle souhaite donc développer grâce notamment à des fonds d'investissement solidaires. Mais concrètement, elle a élaboré aussi "l'initiative pour l'entrepreneuriat social" dans laquelle **elle définit l'entrepreneuriat social en lui reconnaissant un rôle clé pour l'innovation**

sociale de haut niveau. La Commission y préconise trois types d'actions pour le bon déploiement de l'entrepreneuriat social : l'accès aux financements privés et européens (dont FSE et FEDER), la visibilité, et un environnement juridique propice.

Exemple – Plateforme d'échanges spécialisée

L'"European Federation of Public, Cooperative & Social Housing". est une plateforme d'échanges européens plus spécialisée en matière de logement social. Cette fédération s'attelle notamment à analyser les nouveautés en matière de logement social afin d'aider à les répliquer dans l'un des autres Etats membres ou régions représentés par CECODHAS. C'est ainsi que le concept d'"agences immobilières sociales"¹⁷ lancé en Belgique a pu ensuite voir le jour en Italie, en Espagne¹⁸, et peut-être bientôt en Hongrie à Budapest.

Le rôle prépondérant de l'innovation sociale et de l'ESS

Dans cette initiative, La Commission européenne confirme le rôle prépondérant de l'innovation sociale et de l'ESS, deux leitmotifs des politiques européennes depuis 2010 : « Afin de favoriser une "économie sociale de marché hautement compétitive", la Commission a placé l'économie sociale et l'innovation sociale au cœur de ses préoccupations, tant en termes de cohésion territoriale que de recherche de solutions originales pour les problèmes sociétaux, et notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dans sa Stratégie Europe 2020, dans l'initiative-phare "Une Union pour l'innovation", dans la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale et dans l'"Acte pour le Marché unique" »¹⁹. **Communication de la Commission européenne, octobre 2011**

Des outils concrets pour l'innovation sociale dans les politiques européennes

■ Les Fonds structurels européens

Dans tous les projets, la Commission insiste à chaque fois sur la mobilisation des financements européens à travers les Fonds structurels²⁰, instruments financiers de la politique de Cohésion de l'UE. De simples intentions ou des échanges de bonnes pratiques ne suffisent évidemment pas à développer suffisamment l'innovation sociale, il faut aussi pouvoir mobiliser des moyens importants, qui peuvent provenir notamment de fonds européens. Les Fonds structurels sont fortement **plébiscités pour répondre aux objectifs d'innovation sociale et de déploiement de l'ESS**, il ne faut donc pas hésiter à puiser dans ces sources. D'autant plus que, en préparation du prochain cadre financier pluriannuel 2014-2020²¹, ces fonds font pour l'instant l'objet d'importantes réformes qui, si elles sont approuvées par le Parlement et le Conseil, seront tout à fait en phase avec des projets sociaux innovants et mettront à disposition des acteurs innovants 376 milliards d'euros (total proposé pour les trois Fonds structurels : FSE, FEDER et le Fonds de cohésion).

Le Fonds social européen²²

Parmi les Fonds structurels, le Fonds social européen²³ (FSE) est le plus à même de desservir les projets d'innovation sociale à visage "humain" qui participent à l'inclusion des publics les plus vulnérables (chômeurs, personnes handicapées, migrants,...).

Exemple – Le projet "Process"

Le FSE a permis de financer au Luxembourg le projet de réinsertion professionnelle des personnes toxicomanes et/ou anciens détenus intitulé " Process "²⁴. Ce programme a offert des services d'accompagnement individuel et collectif, ainsi qu'un encadrement professionnel à ces personnes en difficulté. Il a permis de travailler avec des partenaires privés et publics afin de trouver des logements et de dresser une liste de postes vacants.

Exemple – Le projet "Art et Insertion"²⁵

Ce projet porté par l'association ORECA vise à permettre à des personnes exclues de la vie active de retrouver une logique d'emploi en leur redonnant des repères de travail et en valorisant leurs compétences. Les activités de ces chantiers d'insertion s'articulent autour de la valorisation du patrimoine naturel et de la production et de la vente de légumes.

Le FEDER

Tourné vers des thématiques plus " techniques" que le FSE, le Fonds européen de développement régional²⁶ (FEDER) n'en est pas moins un mode de financement clé à solliciter lorsqu'il est question d'innovation sociale. Le FEDER contribue en effet au **développement régional** en finançant notamment des investissements dans la recherche et le développement, l'innovation ou encore le développement durable²⁷.

Pour la période 2007-2013, le FEDER a par exemple financé plusieurs projets dans le domaine de la santé, comprise comme une question scientifique nécessitant de nouvelles technologies mais également comme un moyen de répondre à certains enjeux sociaux comme le vieillissement de la population.

De plus, le FEDER est un **outil important de coopération territoriale** (transfrontalière, transnationale et interrégionale).

Des outils concrets pour l'innovation sociale dans les politiques européennes

Exemple – Le réseau HANNN

Aux Pays-Bas, le FEDER soutient le réseau "HANNN" qui rassemble des dizaines d'entreprises, institutions du savoir et autorités locales de la région du Nord des Pays-Bas au sein d'un pôle de connaissance et de développement sur le vieillissement en bonne santé. Ce réseau vise à coordonner la recherche, l'éducation et la formation dans le but d'établir, de stimuler et d'accélérer l'innovation pour l'amélioration de la santé et de l'autonomie des personnes âgées.

www.hannn.eu

la mise en réseau des différents acteurs et expériences²⁸.

Il « intègre trois programmes existants [également propices à l'innovation sociale], Progress (programme pour l'emploi et la solidarité sociale), EURES (services européens de l'emploi) et l'instrument de microfinancement Progress²⁹, et en élargit la portée. »³⁰

Ce programme devrait disposer de 958 millions d'euros entre 2014 et 2020, répartis³¹ entre les trois programmes qu'il réunit.

Notons que ces Fonds structurels devraient être intégrés dans un cadre stratégique commun afin de pouvoir mieux se compléter, coopérer et permettre à des projets de puiser simultanément et sans difficultés dans plusieurs fonds à la fois, ce qui pourrait être utile pour l'innovation sociale dont les projets peuvent s'inscrire dans plusieurs finalités. Cette intégration devrait être d'autant plus bénéfique à l'innovation sociale que l'objectif d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté et la priorité "entreprises sociales" devraient figurer dans les trois Fonds structurels à partir de 2014.

■ Le programme européen pour le changement social et l'innovation sociale

Le Programme européen pour le changement social et l'innovation sociale, imaginé dans le cadre des politiques sociales et de l'emploi pour 2014-2020 et dans la lignée de la Stratégie Europe 2020, vise à simplifier et coordonner les instruments existants. Il entend soutenir les actions sociales innovantes dans les domaines politiques, le secteur privé et le tiers secteur, aider à organiser des expérimentations sociales et faciliter

L'économie sociale et solidaire, acteur clé de l'innovation sociale

■ L'ESS à la pointe de l'innovation sociale

L'ESS est très souvent à la pointe de l'innovation sociale, sans doute parce qu'elle s'est développée pour les mêmes raisons que l'innovation sociale, c'est-à-dire pour répondre aux carences de l'État et du marché mais aussi et surtout pour remettre l'humain au centre des préoccupations. D'ailleurs, l'ESS crée de l'innovation mais est elle-même un modèle innovant qui repose sur quatre principes novateurs : finalité de service à la collectivité, autonomie de gestion, gestion démocratique et participative, et primauté des personnes dans la répartition des revenus³².

■ L'ESS participe au développement territorial

L'ESS participe au développement territorial et à la cohésion sociale. Il s'agit donc d'un secteur particulier qui s'adapte aux évolutions sociétales et aux nouveaux besoins sociaux et qui doit pour cela faire preuve de créativité, d'imagination et d'audace. Enfin, ces deux phénomènes sont complémentaires : l'ESS est porteuse d'innovation sociale et l'innovation sociale permet de mieux évaluer les impacts de l'ESS et de renforcer les services offerts par l'ESS sur les territoires³³.

■ Les pratiques innovantes dans l'ESS

Les pratiques innovantes dans le domaine de l'ESS sont encore nombreuses et variées. Pour exemple, la **micro-épargne** fait l'objet du projet européen Progress "Innovation sociale et apprentissage mutuel sur la micro-épargne en Europe" qui vise à promouvoir ce type d'épargne comme outil d'inclusion sociale³⁴.

On retrouve également des pratiques innovantes de l'ESS dans le domaine du logement (durable, solidaire, inclusif, géré par des coopératives ou des associations, etc.), du **commerce équitable** (par des entreprises sociales), d'**incubateurs d'entreprises** en économie sociale, ou encore le **tourisme**, comme dans les coopératives d'agrotourisme qui permettent de régénérer

l'économie rurale et procurer de nouvelles sources de revenu pour les agriculteurs³⁵.

Exemple – Les entreprises d'insertion

L'insertion par l'activité économique est un secteur de l'ESS qui innove sans cesse. Il permet l'insertion de personnes vulnérables sur le marché de l'emploi et répond à des besoins sociaux en créant certains types d'emplois : des "emplois blancs" (travail dans le secteur de la santé et des services sociaux), des "emplois verts"³⁶ (emplois qui permettent de préserver l'environnement, tant dans le domaine des énergies renouvelables que de la recherche ou encore de l'agriculture) sur lesquels la Commission européenne mise tant. « *Les entreprises d'insertion sont amenées à innover sans cesse, à se positionner sur des marchés de niche ou en devenir, à défricher de nouvelles activités pour inventer de nouveaux modèles économiques intensifs en emplois, pas ou peu qualifiés... souvent pour leur plus grand succès !* »³⁷

De plus, l'ESS peut générer des innovations qui pourront ensuite être transférées vers les secteurs traditionnels de l'économie. Le logement social, qui allie activité économique et objectifs sociaux d'aide aux familles et de renforcement de la cohésion sociale, est un bon exemple de transfert de connaissances qui peut se faire tant vers le *business* classique que vers les entreprises publiques³⁸.

Les acteurs de l'ESS doivent dès lors continuer à revendiquer leur rôle de première ligne pour l'innovation sociale et ne pas hésiter à s'outiller avec tous programmes d'aides, financements ou partenariats offerts par l'Europe ou l'État. Actives le plus souvent au niveau local, les entreprises sociales peuvent aussi rendre compte de leurs pratiques innovantes au-delà des frontières et s'inspirer d'autres projets de voisins européens.

Pratiques d'innovation sociale dans trois états membres

Pour résoudre certains problèmes sociaux, les pouvoirs publics développent des politiques publiques innovantes ou créent des dispositifs d'aide au développement de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Voici comment trois pays font preuve de créativité, intègrent l'innovation sociale dans leurs actions et mobilisent des moyens à cet égard.

LE ROYAUME-UNI ET LA "BIG SOCIETY"

■ À la pointe de l'innovation sociale

Les pays anglo-saxons sont souvent connus comme étant à la pointe de l'innovation sociale. En ce qui concerne le Royaume-Uni, des initiatives citoyennes d'innovation sociale se sont surtout développées en réponse à la dégradation des services publics dans les années 1970. Il y a depuis une certaine culture de l'État qui ne peut pas tout solutionner et qui compte sur des initiatives d'autres provenances.

Cette tendance en faveur de l'innovation sociale fut réaffirmée dans les années 2000³⁹ où l'on vit naître des collaborations entre l'État, les autorités régionales, les usagers des services, les entreprises, etc. Le célèbre **laboratoire de l'innovation du comté du Kent (SILK)** vit le jour en 2007 par exemple. Il met les individus (usagers des services) et les collectivités publiques au cœur des dispositifs de développement et d'amélioration des politiques publiques locales qui les concernent⁴⁰.

D'autres initiatives ont vu le jour : **La Young Foundation** qui réfléchit notamment au rapport entre le secteur privé et public et les agences locales et un bon équilibre entre leurs missions.

La Nesta, association caritative lancée sous la période Blair pour développer l'apprentissage ainsi que la diffusion des innovations et réfléchir aux innovations possibles dans les services publics

grâce à une coopération entre le public, le privé et le tiers secteur. www.youngfoundation.org et www.nesta.org.uk

Ces structures permettent de penser l'innovation sociale au Royaume-Uni sous différents angles : la méthodologie du secteur privé au profit de programmes publics, les bonnes pratiques du secteur public transférées aux entreprises privées, etc.

■ Leader de l'entrepreneuriat social

Ainsi, le Royaume-Uni est un leader de l'entrepreneuriat social⁴¹ qui profite de fonds publics importants. Cet entrepreneuriat est souvent le fruit de collaborations heureuses et de partenariats de financements entre le secteur public, des incubateurs, de think tanks, etc. L'agence gouvernementale "Department for Business, Innovation and Skills" est un bon exemple de coopération entre tous ces acteurs en matière d'innovations⁴². L'"Office for Civil Society" (remplaçant en 2010 l'"Office of the Third Sector") tente également de rendre le travail des entreprises sociales et des associations caritatives plus facile et efficace, en collaborant notamment avec l'Etat.

■ Le projet " Big Society "

En 2010, suite au changement de gouvernement, le nouveau projet innovant est celui de " Big Society " qui affirme à nouveau la réduction du rôle de l'État central au profit des collectivités locales et de la société civile. Ce programme vise également à réduire les dépenses publiques, ouvrant le champ de services publics aux entreprises sociales et privées qui doivent faire preuve d'imagination et d'audace pour mieux développer ces services et répondre aux besoins de la société.

Pratiques d'innovation sociale dans trois états membres

■ Le " *Big Society Capital* "

Pour justement développer et répandre les idées innovantes et efficaces issues de ce processus de décentralisation, le " *Big Society Capital* " fut lancé en juillet 2011 et consiste en des **fonds destinés à l'innovation sociale et à l'investissement social**. Ce nouvel instrument, fruit d'un partenariat entre les banques, le gouvernement et la société, devrait allouer des fonds aux organismes caritatifs et aux entreprises sociales pour leur croissance et leurs innovations. Selon David Cameron, l'idée est « *d'ouvrir les services publics aux nouveaux fournisseurs que sont les organisations caritatives [charities], les entreprises solidaires et les entreprises privées afin de développer des réponses innovantes, variées et efficaces aux besoins du public* »⁴³.

■ Les " *Social Impact Bonds* "

Les " *Social Impact Bonds* " quant à eux permettent de financer des projets dont les retours sur investissement dépendent de la réussite de projets destinés aux groupes de citoyens les plus vulnérables sur la base d'une collaboration entre l'Etat, les communautés et le milieu associatif⁴⁴.

« *Nous vivons pourtant une véritable perversion du principe originel d'innovation sociale, assure Catherine Fieschi, directrice de Counterpoint, le centre de réflexion du British Council (l'agence britannique chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles à l'international). L'innovation sociale est utilisée par les conservateurs pour justifier un recul de l'État et des services publics, ainsi que l'attribution des contrats à des géants du privé aux tarifs exorbitants. Au lieu de meilleurs services pour un même coût, on a des services avec moins de moyens !* »⁴⁵

LE DANEMARK ET LE MINDLAB

Au Danemark, l'innovation sociale est surtout marquée par un État Providence fort et un filet de sécurité sociale en constante évolution. Cependant, pour pouvoir continuer à procurer une solide protection sociale à ses citoyens, le Danemark doit faire appel aux innovations sociales pour lesquelles il a manqué petit à petit de ressources et d'imagination⁴⁶.

■ Le " *Mindlab* "

Pour remédier à cela, le Ministère de l'économie et du commerce a lancé en 2002 le " *Mindlab* " qui sert d'incubateur pour les inventions et l'innovation, pour de nouvelles solutions publiques aux problèmes que la société danoise rencontre. www.mind-lab.dk/en/about_mindlab

Ce laboratoire d'innovation sociale fut renforcé en 2007 par une coopération interministérielle entre le Ministère de l'économie et du commerce associé au Ministère des finances, au Ministère de l'emploi et ouvert à toute collaboration avec d'autres Ministères. Le *Mindlab* est donc devenu une expérience interministérielle innovante mais surtout le lieu de participation d'autres acteurs comme les citoyens et les entreprises privées, mettant en commun les expériences et les informations pour une amélioration des services d'intérêt général⁴⁷.

Notons que le gouvernement danois est également ouvert à toutes autres démarches initiées par d'autres acteurs comme les universités ou les entreprises sociales. À titre d'exemple, le **Centre de Développement Social (SUS)** réunit différents protagonistes autour de l'expérimentation et de l'innovation sociale. Organe indépendant, il participe cependant à différents partenariats, dont certains avec des Ministères danois. www.sus.dk

Pratiques d'innovation sociale dans trois états membres

«Le Mindlab, d'une forme inédite, cherche à associer citoyens et entreprises aux processus de développement de solutions nouvelles et efficaces pour les services publics. En ligne de mire : une véritable conduite du changement dans l'administration avec des applications très concrètes telles que des travaux menés sur le recrutement de travailleurs étrangers et immigrés ou l'implication des entreprises dans la création d'une économie verte.»

Panorama de l'innovation sociale, article sur le site de la Fondation Macif

www.fondation-macif.org/spip.php?page=actualites-rendez-vous&id_article=197

L'ESPAGNE ET LA REGION DU PAYS BASQUE A LA POINTE DE L'INNOVATION SOCIALE

■ En Espagne

En Espagne, et surtout en ces temps de crise, la protection sociale est de plus en plus mise à mal par un État qui ne sait plus en supporter tous les coûts et ne trouve plus assez rapidement des solutions aux nouvelles épreuves à traverser. Pour répondre à des dilemmes comme le chômage, les échecs scolaires ou encore l'intégration des primo-arrivants, le gouvernement tente d'investir dans l'innovation sociale, en coopération avec les entrepreneurs privés et sociaux, les chercheurs et les citoyens⁴⁸. Cette approche et cette prise en charge de l'innovation sociale a surtout été déléguée aux administrations locales et régionales, si bien que certaines régions se distinguent du reste de l'Espagne pour leurs pratiques particulièrement propices à l'innovation sociale mais également au développement local.

■ Dans la région du Pays Basque

C'est ainsi que petit à petit s'est distinguée la région du Pays Basque comme territoire particulièrement actif en la matière, au point de prétendre à devenir une "**Silicon Valley internationale de l'innovation sociale**"⁴⁹.

Parmi les projets initiés par les autorités de la région, le **parc d'innovation sociale "DenokInn" à Bilbao** est très certainement le plus ambitieux. Dans ce parc promu par la région Basque en collaboration avec des entités privées et des universités, on s'attelle à identifier les nouveaux besoins sociaux pour créer de nouvelles entreprises et de nouveaux produits. Doté de quatre laboratoires d'innovation ouverts à plus de cinquante entreprises internationales, DenokInn entend également disséminer ses projets d'envergure à plus large échelle, en Espagne et à travers l'Europe. C'est le cas par exemple de la voiture électrique "Hiriko" qui répond à des besoins sociaux, urbains et environnementaux. Développée dans le parc DenokInn, cette voiture a déjà fait le fruit d'une promotion et d'une collaboration à l'échelle européenne qui devrait permettre à ce nouveau concept de circuler dans plusieurs villes européennes d'ici 2013⁵⁰.

À ce parc s'ajoutent également d'autres politiques régionales (Conseils municipaux, Agences de développement local, Agence basque pour l'innovation sociale, ...) incitatives qui soutiennent la création d'incubateurs et d'activités entrepreneuriales sociales, à travers par exemple le "**Centre for Enterprise and innovation" (CEI) ou la banque BBK Bilbao** de microcrédits contre l'exclusion sociale.

L'innovation sociale dans nos territoires, pistes de mise en pratique

L'innovation sociale est bel et bien un phénomène qui mérite d'être promu et soutenu par les autorités publiques et mis en avant par les acteurs de l'ESS qui doivent tirer profit des politiques européennes, nationales et régionales pour, d'une part continuer à innover vers toujours plus d'inclusion sociale, et d'autre part partager leurs pratiques à travers toute l'Europe.

Voici quelques pistes de mise en pratique concrètes pour des expériences sociales innovantes et la diffusion de ces innovations par les entreprises sociales et les autorités publiques.

POUR LES ACTEURS DE L'ESS

■ Développer une expertise européenne

Concernant l'ESS tout d'abord, il est primordial que ses protagonistes développent une expertise européenne **pour comprendre les axes stratégiques d'Europe 2020 et en maîtriser parfaitement les outils**. De mieux en mieux reconnue par l'UE comme créatrice d'emplois, de cohésion sociale et d'innovation sociale entre autres, il serait tout à fait dommage que l'ESS ne profite pas pleinement de ces avancées significatives et ne continue pas à presser l'Europe⁵¹ pour une reconnaissance encore plus grande.

■ Utiliser les fonds européens

Ensuite, en période d'austérité budgétaire de la part des États membres, les entreprises sociales doivent plus que jamais aller puiser dans les fonds européens qui sont à leur disposition **pour financer leurs innovations sociales** et se préparer à en demander encore plus pour 2014-2020. Les acteurs de l'ESS ne devront en outre pas hésiter à se porter candidats pour le financement de projets par plusieurs fonds simultanément : FSE, FEDER, outil de

microfinancement Progress, programme Progress, etc. L'intégration et la coordination de ces outils devraient d'ailleurs être prochainement facilitées grâce au Programme européen pour le changement social et l'innovation sociale et au cadre stratégique commun des fonds structurels. De plus, l'ESS peut tout à fait répondre à plusieurs enjeux à la fois, en créant par exemple des emplois d'insertion dans le domaine du développement durable.

■ Partager les bonnes pratiques

Les entreprises sociales ne doivent pas hésiter non plus à disséminer leurs bonnes pratiques. Certes souvent développées à l'échelon local, les innovations déployées par ces entreprises peuvent tout à fait répondre à des besoins sociaux présents ailleurs en Europe. Partageant des valeurs d'inclusion sociale sensiblement similaires, les entreprises sociales doivent donc **coopérer et échanger leurs bonnes pratiques au-delà des frontières**. Pour cela, l'UE peut s'avérer à nouveau être un atout de premier rang puisqu'elle permet d'échanger ces pratiques sur la plateforme *Social Innovation Europe* par exemple ou de développer des projets transnationaux de tous types au sein du FSE et du FEDER notamment.

Aux projets de l'UE s'ajoutent aussi d'autres pistes de collaborations et d'échanges, au sein du forum LEED (Local economic and employment development) de l'OCDE qui anime l'échange de bonnes pratiques entre ses membres par exemple ou dans les projets d'innovation sociale de grande envergure comme ils sont promus à DenokInn en Espagne.

L'innovation sociale dans nos territoires, pistes de mise en pratique

LE RÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Parce qu'elle résout des problèmes sociaux, l'innovation sociale répond clairement à un intérêt pour les politiques publiques qui ont le pouvoir et la légitimité de participer à l'émergence de ces innovations.

Louise Dandurand, Présidente-directrice générale du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, note toute l'utilité des politiques publiques de la manière suivante : « *non seulement la politique est souvent appelé à élargir la portée d'une innovation en généralisant son déploiement sur l'ensemble d'un territoire, mais il peut également en être un initiateur. À travers les politiques publiques, les lois et les réformes, les décideurs politiques donnent ainsi aux "promoteurs" de l'innovation sociale, les moyens d'agir sur les plans financier, matériel, institutionnel et légal. Ils effectuent les arbitrages entre des priorités concurrentes et des intervenants parfois divergents et cherchent à bâtir des consensus* »⁵².

De plus, un encadrement minimum par certaines autorités s'avère souvent être un gage de durabilité. « *Les démarches d'innovation sociale uniquement basées sur les initiatives venues d'en bas ont révélé leurs limites. Sans remettre en cause l'apport essentiel et régénérateur des initiatives locales, la pratique a montré la nécessité d'un relais et d'un encadrement à un niveau de gouvernance plus élevé – national ou européen -, pour pallier le risque d'essoufflement et d'éparpillement.* »⁵³

Maintenant, les acteurs publics doivent eux-mêmes faire preuve d'innovation dans leur soutien à l'ESS et à l'innovation sociale.

Comme nous l'avons vu brièvement avec le cas du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Espagne, les politiques et les dispositifs d'aide à l'innovation sociale peuvent varier d'un pays à l'autre. Entre délégation de la prise en charge de services publics innovants à la société civile et aux collectivités, rassemblement des initiatives innovantes autour de l'État central ou encore coordination de ces initiatives au niveau régional, c'est aux autorités publiques de choisir la formule la plus appropriée répondant aux besoins sociaux de toute une population.

Dans ce rôle des politiques publiques, Hugues Sibille, Président de l'Avise, pointe plusieurs éléments que les pouvoirs publics doivent prendre en compte. Il faut tout d'abord que les autorités locales reconnaissent l'importance et la nécessité des innovations sociales sur son territoire, le niveau local étant selon lui le plus pertinent en la matière. Elle doit ensuite analyser concrètement les besoins qui ne sont pas satisfaits sur son territoire et qui appellent donc à innover. Enfin, Hugues Sibille estime que ce sont les associations qui doivent être les premiers laboratoires d'innovation sociale et qu'il faut donc les encourager et aider à la création d'entreprises sociales de marché innovantes⁵⁴.

- ¹ L'innovation y est définie de la manière suivante : « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation de travail ou les relations extérieures ».
- ² JOUEN, M., *Les expérimentations sociales en Europe : Vers une palette plus complète et efficace de l'action communautaire en faveur de l'innovation sociale*, Notre Europe, Novembre 2008, p. 9.
- ³ THE YOUNG FOUNDATION, *Study on Social Innovation*, 2010, pp. 17-18.
- ⁴ JOUEN, M., *op. cit.*, pp.11-12
- ⁵ RICHEZ-BATTESTI, N., « L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local – Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon », in MICHUN, S., *Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement*, Relief n°33, Janvier 2011, pp. 102-103.
- ⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre Vert sur l'Innovation*, COM 1995(688) final, Décembre 1995, p. 1.
- ⁷ RICHEZ-BATTESTI, N., *loc. cit.*, p. 98.
- ⁸ HUBERT, A., *Empowering people, driving change: Social innovation in the European Union*, BEPA, Commission européenne, Juillet 2010, p. 11 et p. 109.
- ⁹ Pour voir le lien entre ces deux types d'innovations, voir par exemple CIDES, POUR LA SOLIDARITÉ, *Territoire et solidarité : un enjeu européen – Analyse des politiques et des bonnes pratiques européennes en matière de responsabilité sociétale des territoires*, Novembre 2011.
- ¹⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission : Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale : un cadre européen pour la cohésion sociale et territoriale*, COM(2010) 758 final, Bruxelles, Le 16/12/2011, p. 6.
- ¹¹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission : Initiative phare Europe 2020 : Une Union de l'innovation*, COM(2010) 546 final, Le 6/10/2010, p. 24.
- ¹² Marjorie Jouen définit l'expérimentation sociale comme « une démarche de rationalisation de la conduite de l'innovation et un instrument permettant de fonder les réformes sociales sur des données incontestables », in *Les expérimentations sociales en Europe : Vers une palette plus complète et efficace de l'action communautaire en faveur de l'innovation sociale*, Notre Europe, Novembre 2008, p. 14.
- ¹³ Agence nouvelle des Solidarités actives.
- ¹⁴ ANSA, « Janvier 2010 à décembre 2011 – Expérimentation transnationale – Hope in Stations », www.solidaritesactives.com/#Europe_TYPE_PROJETS. Pour plus d'informations, voir ANSA, *HOPE in stations - Analyse scientifique préliminaire*, Avril 2011, www.solidarites-actives.com/pdf/ANSA_HOPE_analyse_sc_preliminaire_FR_2011.pdf
- ¹⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission : Initiative phare Europe 2020 : Une Union de l'innovation*, COM(2010) 546 final, Le 6/10/2010, p. 8.
- ¹⁶ ROUSSELLE, M., *L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux*, Think Tank européen Pour la Solidarité, Working Paper, Bruxelles, Août 2011, p. 11.
- ¹⁷ Association qui joue le rôle d'intermédiaire et de médiateur entre les propriétaires et les locataires à la recherche d'un logement, pour la réintroduction de logements salubres pour les ménages à revenu modeste. Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie, « Agences immobilières sociales », www.flw.be/agences-immobilieres-sociales
- ¹⁸ World Habitat Awards, « Rental Mediation Programme », www.worldhabitatawards.org/winners-and-finalists/project-details.cfm?lang=00&theProjectID=D80B631B-15C5-F4C0-994EAF584E706AD6
- ¹⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission : Initiative pour l'entrepreneuriat social – Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation sociales*, COM(2011) 682 final, Bruxelles, Le 25/10/2011, p. 2.
- ²⁰ Fonds (composés du FSE, du FEDER et du Fonds de cohésion) de la politique régionale de cohésion qui visent à réduire les disparités économiques et sociales et les écarts de développement entre les 27 États membres et les nombreuses régions qui les composent. Ils représentent actuellement plus d'un tiers du budget européen total.
- ²¹ Le budget se doit en effet de refléter les objectifs de la Stratégie Europe 2020.
- ²² DUBETZ, E., *Les fonds structurels dans le budget européen 2014-2020 : état des lieux et enjeux pour l'économie sociale (1) – Le Fonds social européen*, Think Tank européen Pour la Solidarité, Working Paper, Janvier 2012.
- ²³ DUBETZ, E., *Les fonds structurels dans le budget européen 2014-2020 : état des lieux et enjeux pour l'économie sociale (1) – Le Fonds social européen*, Think Tank européen Pour la Solidarité, Working Paper, Janvier 2012.
- ²⁴ COMMISSION EUROPÉENNE, « Réinsertion professionnelle des personnes toxicomanes », Le 30/06/2011, <http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=466&langId=fr&featuresId=236&furtherFeatures=yes>
- ²⁵ L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE, « L'art au service de l'innovation », www.fse.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_BNR2.pdf
- ²⁶ DUBETZ, E., *Les fonds structurels dans le budget européen 2014-2020 : état des lieux et enjeux pour l'économie sociale (2) – Le Fonds européen de développement régional*, Think Tank européen Pour la Solidarité, Working Paper, Mars 2012.

- ²⁷ Pour plus de détails voir COMMISSION EUROPÉENNE, *Proposition de règlement relatif aux dispositions particulières applicables au Fonds européen de développement régional et à l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi »*, COM(2011) 614 final, Bruxelles, Le 6/10/2011, pp. 2-3.
- ²⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un programme de l'Union européenne pour le changement social et l'innovation sociale*, COM(2011) 609 final, Bruxelles, Le 6/10/2011, p. 9.
- ²⁹ Instrument de microcrédit pour les personnes les plus éloignées du marché du travail et les entreprises sociales
- ³⁰ Site de la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, « Nouveau programme européen pour le changement social et l'innovation sociale », <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langld=fr&catId=89&newsId=1093>
- ³¹ 60% de PROGRESS (dont 17% minimum pour de l'expérimentation sociale), 15% d'EURES et 20% de l'outil de microfinancement.
- ³² ROUSSELLE, M., *op. cit.*, p. 8.
- ³³ SPEAR, R., *Innovation and collective entrepreneurship*, Working Paper, Chantier de l'économie sociale, October 2011, pp. 13-14. www.emes.net/fileadmin/emes/PDF_files/Articles/Other_authors/FIESS_WP_Spear.pdf
- ³⁴ Le projet regroupe des structures en Belgique, au Royaume-Uni, en France et en Hongrie. Voir par exemple la description par la fondation hongroise Autonomia <http://autonomia.hu/en/programs/the-sims-social-innovation-and-mutual-learning-on-micro-savings-in-europe>
- ³⁵ Pour plus d'exemples et détails, voir par exemple SPIER, R, *op. cit.*, pp 21-27
- ³⁶ Pour voir les définitions et les liens entre emplois verts et insertion sociale, voir par exemple *Les emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe*, Think Tank européen Pour la Solidarité, Les Cahiers de la Solidarité n°28, Mai 2012, www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/Cahier%20de%20la%20Solidarite%20N%28%20Emplois%20Verts%20Version%20web.pdf
- ³⁷ Comité National des Entreprises d'Insertion (CNEI), *Observatoire des entreprises d'insertion 2010*, p. 16.
- ³⁸ CECODHAS, *Exchange – Tools for Social Housing Providers*, Special Edition, Summer 2009, p. 29.
- ³⁹ Sous le premier Ministre Tony Blair qui permit à des agences indépendantes et des associations de gérer des missions de services publics.
- ⁴⁰ ROUSSELLE, M., *op. cit.*, p. 15.
- ⁴¹ Un « *Social Enterprise Action Plan* » fut lancé en 2006 par exemple et prônait une meilleure collaboration entre les entreprises sociales et le gouvernement.
- ⁴² Site Social Innovation Europe, « Social Innovation in the United Kingdom », www.socialinnovationeurope.eu/directory/united-kingdom/social-innovation-united-kingdom et www.bis.gov.uk
- ⁴³ The official site of the British Prime Minister's Office, « Big Society Speech », www.number10.gov.uk/news/speeches-and-transcripts/2010/07/big-society-speech-53572
- ⁴⁴ BBC NEWS, « Social impact bonds launched by government to help poor », 26 August 2011, www.bbc.co.uk/news/uk-politics-14663564
- ⁴⁵ Dans DE BOURBON, T., « Au Royaume-Uni le gouvernement Cameron désengage l'Etat de l'innovation sociale des années Blair », in *la-Croix.com*, www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Economie/Au-Royaume-Uni-le-gouvernement-Cameron-desengage-l-Etat-de-l-innovation-sociale-des-annees-Blair-NG_-2012-05-29-812122
- ⁴⁶ FREDERIKSEN, A., SORENSEN, A., *Social Innovation in Denmark*, <http://www.socialinnovationeurope.eu/directory/denmark/social-innovation-denmark>
- ⁴⁷ THE YOUNG FOUNDATION, *Study on Social Innovation*, 2010, pp. 74-76.
- ⁴⁸ Site Social Innovation Europe, « Social Innovation in Spain », <http://www.socialinnovationeurope.eu/directory/spain/social-innovation-spain>
- ⁴⁹ Site Social Innovation Exchange, « Small is powerful », <http://www.socialinnovationexchange.org/ideas-and-inspiration/context/articles/small-powerful>
- ⁵⁰ <http://www.hiriko.com> et <http://www.socialinnovationeurope.eu/directory/news/hiriko-and-what-it-means-social-innovation-europe>
- ⁵¹ Notamment par le biais de leur gouvernement national qui décide avec la Commission de l'affectation des Fonds structurels, participe à la MOC (méthode ouverte de coordination), etc.
- ⁵² DANDURAND, L., « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative », in *Revue Française d'administration publique*, 2005/3 n°115, p. 382.
- ⁵³ JOUEN, M., *op. cit.*, p. 8.
- ⁵⁴ SIBILLE, H., *La voie de l'innovation sociale*, Editions Rue de l'échiquier, Paris, 2011, pp. 48-50.

Ressources pour aller plus loin

Sites de référence

- Social innovation Europe : www.socialinnovationeurope.eu
- Social innovation Exchange : www.socialinnovationexchange.org
- Euclid Network : www.euclidnetwork.eu
- Site de la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, "Nouveau programme européen pour le changement social et l'innovation sociale" : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=1093>
- DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, "Réinsertion professionnelle des personnes toxicomanes" : <http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=466&langId=fr&featuresId=236&furtherFeatures=yes>
- OCDE, "Programme LEED", www.oecd.org/department/0,3355,en_2649_34417_1_1_1_1_1_1_1,00.html
- Fondation Macif, "Panorama de l'innovation sociale" : www.fondation-macif.org/spip.php?page=actualites-rendez-vous&id_article=197
- Fonds social européen en France : www.fse.gouv.fr
- Boîte à outils innovation sociale : <http://entrepreneur-social.net/innovation/>
- ESS en région : www.essenregion.org/

Exemples de projets

- Cecodas : www.housingeurope.eu
- Mindlab : www.mind-lab.dk/en/
- NESTA : www.nesta.org.uk/
- Social Development Centre SUS : www.sus.dk
- Young Foundation : www.youngfoundation.org
- Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie, "Agences immobilières sociales" : www.flw.be/agences-immobilieres-sociales
- World Habitat Awards, "Rental Mediation Programme", www.worldhabitatawards.org/winners-and-finalists/project-details.cfm?lang=00&theProjectID=D80B631B-15C5-F4C0-994EAF584E706AD6
- Projet WILCO : www.wilcoproject.eu/ et www.socialinnovationeurope.eu/directory/organisation/wilco
- Agence nouvelle des solidarités actives - Expérimentation transnationale – "Hope in Stations" : www.solidarites-actives.com/#Europe_TYPE_PROJETS
- AUTONOMIA FOUNDATION, "The SIMS", <http://autonomia.hu/en/programs/the-sims-social-innovation-and-mutual-learning-on-micro-savings-in-europe>
- Projet Hiriko : www.hiriko.com et www.socialinnovationeurope.eu/directory/news/hiriko-and-what-it-means-social-innovation-europe
- The British Prime Minister's Office : "Big Society Speech", www.number10.gov.uk/news/speeches-and-transcripts/2010/07/big-society-speech-53572

L'innovation sociale en Europe, politiques européennes et pratiques de l'Innovation Sociale dans trois états membres

Les Repères de l'Avise, Questions européennes N°5

Directeur de publication : Patrick Gèze - Coordination : Farbod Khansari (Avise)

Rédaction : Elise Dubetz (Think tank européen "Pour la Solidarité" www.pourlasolidarite.eu/)

Maquettage : Service communication Avise

La collection *Les Repères de l'Avise* a pour objectif de donner des clés de compréhension sur un thème précis. Pour découvrir l'ensemble des publications de l'Avise et télécharger tous les numéros de cette collection, rendez-vous sur www.avise.org. © Avise 2012 tous droits réservés - Première édition Septembre 2012.

Avise - 167 rue du Chevaleret 75013 Paris – Tél. 01 53 25 02 25 – contact@avise.org

